

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

Annee IEJ

EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ À CHOIX (SPÉCIALITÉ+PROCÉDURE)

**Droit des affaires - non proposé à l'UFR - A préparer en
autoformation**

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	Autre modalité	Autre nature			voir arrêté du 17 octobre 2016